



Rapport d'activité 2024

Analyse et résultats des activités d'engagement
actionnarial et fiduciaire

Le travail d'Æquo est réalisé au nom des investisseurs institutionnels participant à sa plateforme d'engagement actionnarial et fiduciaire :



Table des matières

À propos d'Æquo	4
Mot de la direction	5
Notre approche	6
Réalisations 2024	9
Initiatives collaboratives	12
Survol des enjeux	14

Annexe

Plans d'action 2024-2025



À propos d'Æquo

Æquo est une firme de services-conseils indépendante, spécialisée en engagement actionnarial et en investissement responsable, durable et d'impact.

Notre approche mise sur des dialogues informés et constructifs entre les investisseurs et les entreprises dans le but d'optimiser la valeur des investissements à long terme. Nous visons ainsi à réduire les impacts négatifs liés aux activités des entreprises, à favoriser

des retombées positives alignées sur les objectifs de développement durable des Nations-Unies (ODD) et à inciter ces entreprises à saisir les opportunités d'une économie en transformation.

Nous sommes convaincus que l'engagement actionnarial est une approche d'investissement durable incontournable et un puissant levier de changement.

Notre mission

Contribuer à une économie durable en utilisant l'engagement comme levier d'influence des investisseurs auprès des entreprises.



Mot de la direction

Chers partenaires,

L'année 2025 a débuté sous le signe de l'incertitude et du repli. Après plusieurs années de progrès en matière d'investissement responsable, durable et d'impact, un ressac s'est fait sentir. Des termes deviennent tabous, les avancées se font plus discrètes et des reculs réglementaires émergent.

Dans un tel contexte, certains estiment qu'il serait plus prudent de garder le silence, de revoir ses engagements ou de renoncer à agir face à un consensus qui se fragmente. Mais cette posture aurait des conséquences profondément inquiétantes.

Cette tendance s'accroît alors même que la crise climatique s'aggrave, que les inégalités se creusent et que les écosystèmes continuent de se dégrader.

Les décisions prises aujourd'hui auront des répercussions pendant plusieurs années. À l'inverse, le report de décisions générera des coûts économiques, sociaux et environnementaux à long terme.

Malgré l'incertitude ambiante, une chose reste claire pour nous : l'engagement actionnarial demeure un levier puissant de création de valeur. Chez Æquo, nous sommes plus que jamais résolus à bâtir une économie dans laquelle les entreprises prospèrent de façon durable, tout en contribuant activement à la construction d'un monde plus juste, équitable et respectueux du climat et des écosystèmes.

L'importance du dialogue en période de turbulence

Notre position stratégique, à l'intersection des entreprises, des investisseurs et de la société civile, nous confère une perspective unique sur les réalités et les défis auxquels chacun fait face. Dans un contexte marqué par la polarisation et le repli sur soi, il est essentiel de créer des ponts pour surmonter les divisions et favoriser la collaboration.

Le dialogue, notre principal levier d'action, est plus que jamais un vecteur de compréhension mutuelle. Bien plus qu'un simple échange de paroles, il s'agit d'un processus dynamique et intentionnel que nous cultivons pour favoriser le changement et renforcer les liens nécessaires à la construction de solutions collectives.

Dans un monde en constante évolution, notre engagement demeure inébranlable : promouvoir la transparence, la responsabilité des entreprises et des pratiques commerciales durables. Nos actions s'appuient sur des analyses rigoureuses, fondées sur la science. Nous poursuivons notre mission avec ténacité, convaincus de l'urgence d'agir. Plus que jamais, nous

mettons en lumière les fondements de notre approche et la motivation soutenant nos actions afin de susciter des actions rapides, concrètes et durables.

Des avancées notables

En 2024, Æquo a franchi plusieurs étapes clés. Nous avons affiné nos thèmes d'intervention en les orientant vers des actions concrètes et mesurables. Cette approche nous permet de rester pleinement alignés sur les priorités de nos clients et d'assurer la pertinence de nos engagements.

Nous avons également dévoilé notre théorie du changement, véritable boussole stratégique qui guide nos actions pour une économie plus durable et équitable. Cette vision renouvelée s'incarne dans une politique d'engagement repensée, reflet de notre approche structurée et ambitieuse, ainsi que de notre engagement à redéfinir les pratiques d'engagement actionnariales et fiduciaires.

Par ailleurs, notre équipe, solide et mobilisée, continue de croître et de perfectionner son expertise. Cette dynamique nous permet d'élargir notre couverture d'entreprise, de couvrir de nouveaux thèmes et secteurs et d'approfondir notre savoir-faire. Enfin, nous avons lancé notre nouveau site web, une vitrine moderne qui reflète notre identité et notre engagement.

Comme le rappelle Yann Arthus-Bertrand, « il est trop tard pour être pessimiste ». Nous avons donc choisi de ne pas céder à la résignation. Bien au contraire, nous répondons aux défis actuels avec détermination, portés par la conviction qu'un avenir plus durable et équitable pour tous se bâtit une étape à la fois.

Josée Cavalancia
Présidente du conseil

Isabelle Gagnon
Directrice générale



Notre approche

La théorie du changement d'Æquo

Nous croyons que l'engagement actionnarial est un levier essentiel pour façonner une économie durable. Notre théorie du changement repose sur le rôle central des entreprises dans la résolution des enjeux environnementaux et sociaux. En mobilisant l'influence des investisseurs, nous agissons comme catalyseur pour promouvoir des pratiques durables et responsables, alignées sur les Objectifs de développement durable (ODD).

Problématique

Nos sociétés et les acteurs économiques sont confrontés à des défis systémiques complexes qui résultent principalement de l'activité économique humaine, avec les entreprises comme principaux vecteurs de changement. En plus d'avoir des impacts négatifs, ces dernières sont affectées par les enjeux environnementaux et sociaux et peinent à saisir les opportunités offertes par une économie qui se transforme.

Les investisseurs, quant à eux, ne tirent pas suffisamment parti de leur pouvoir d'influence pour promouvoir des pratiques durables auprès des entreprises.

Par ailleurs, nous observons un manque de collaboration entre les différents acteurs de l'écosystème financier et économique. Résultat : un fossé se creuse entre l'action des entreprises et les défis sociaux et environnementaux qui s'accroissent.

Activités

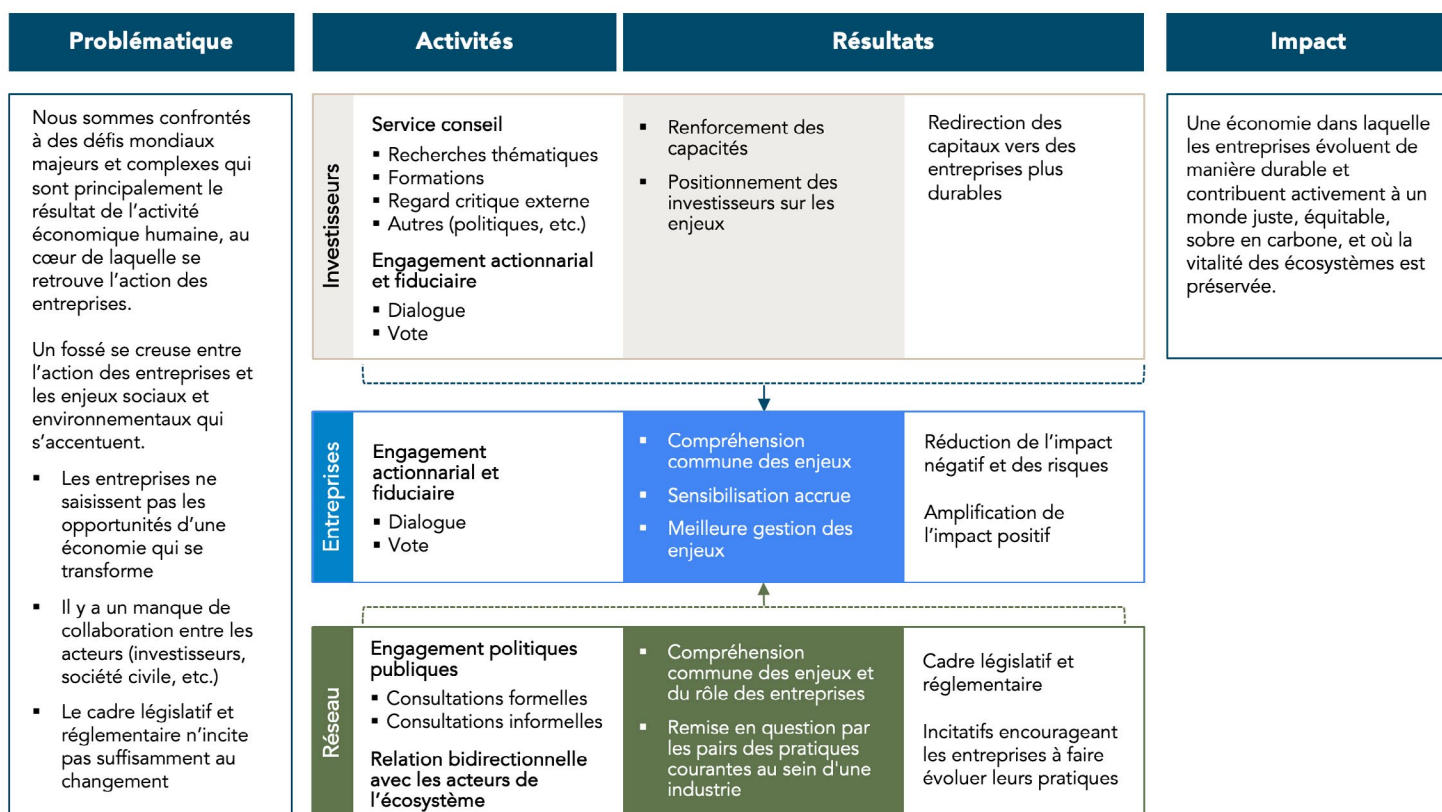
Comme nos clients, nous sommes convaincus que les entreprises peuvent jouer un rôle essentiel dans la résolution des défis

mondiaux. En menant des dialogues auprès d'elles, nous visons à réduire les risques auxquels elles sont exposées et les impacts négatifs de leurs activités, tout en maximisant leurs retombées positives à l'égard des ODD. Æquo se positionne ainsi comme un catalyseur de changement environnemental et social positif.

Notre action repose sur la collaboration, ce qui renforce notre capacité à influencer l'évolution des pratiques des entreprises. En effet, nous misons sur une approche mutualisée pour s'adresser aux entreprises au nom de plusieurs investisseurs, en plus de participer à diverses initiatives collaboratives avec d'autres acteurs de notre écosystème. Afin d'accroître notre influence, nous contribuons aussi activement à influencer les politiques publiques pour soutenir un cadre réglementaire favorable au développement durable.

Impact

Ultimement, nos activités contribuent à la création d'une économie dans laquelle les entreprises évoluent et prospèrent de manière durable, en contribuant activement à un monde juste, sobre en carbone, et où la vitalité des écosystèmes naturels est préservée.



Les thèmes qui mobilisent nos actions

L'équipe d'Æquo évalue, dialogue et vise à faire progresser les pratiques des entreprises sur les enjeux liés aux ODD. Nous adoptons une approche basée sur la double matérialité (financière et d'impact), en nous concentrant à la fois sur les enjeux ESG qui influencent la performance financière des organisations, et sur les impacts — positifs comme négatifs — de leurs activités sur l'environnement et les personnes.

Les enjeux que nous abordons avec les entreprises s'articulent autour de quatre grands thèmes.

1. Transition vers une économie à faibles émissions de carbone



Le plus [récent rapport](#) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) confirme que plus de quatre personnes sur dix vivent dans un contexte de haute vulnérabilité aux changements climatiques. Ces changements posent aussi des risques accrus — juridiques, financiers, opérationnels, etc. — aux entreprises de nombreux secteurs. C'est pourquoi nous encourageons l'adoption de pratiques favorisant une **transition vers une économie à faibles émissions de carbone**.

2. Construction d'une économie juste, équitable et inclusive



Nous soutenons la **construction d'une économie juste, équitable et inclusive**, convaincus que les entreprises jouent un rôle essentiel dans la réduction des inégalités sociales croissantes, et qu'elles ont des responsabilités à l'égard des communautés locales, des peuples autochtones, ainsi que des consommateurs. De telles pratiques renforcent également la performance des entreprises et réduisent leur exposition aux risques, en favorisant notamment l'attraction et la fidélisation des talents, en améliorant le climat de travail et en consolidant leur licence sociale pour opérer.

3. Préservation des écosystèmes et de la biodiversité



Parce que les entreprises peuvent avoir une incidence négative sur les écosystèmes dans lesquels elles évoluent et dont elles dépendent, en détériorant des habitats ou en surexploitant les ressources naturelles, nous abordons les enjeux relatifs à la **préservation des écosystèmes et de la biodiversité**.

4. Pratiques de gouvernance robustes, orientées vers un développement durable



L'adoption de pratiques de gouvernance solides est essentielle pour assurer la saine gestion d'une organisation ainsi que son intégrité et sa résilience. La saine gouvernance figurant au cœur même de toute démarche de durabilité, nos dialogues intègrent la mise en œuvre de **pratiques de gouvernance robustes, orientées vers un développement durable**.

Méthode et processus d'engagement

Notre approche de l'engagement repose sur des dialogues directs, constructifs et adaptés à chaque entreprise. Menés principalement de façon individuelle, ces échanges s'appuient sur l'expertise sectorielle et en matière de durabilité de notre équipe multilingue. Nous ajustons nos interventions selon la maturité des pratiques de durabilité et la taille des entreprises, allant d'un soutien au renforcement des capacités pour les entreprises moins avancées à des discussions plus approfondies et techniques pour celles dont les pratiques sont plus matures.

Ces dialogues sont fondés sur l'écoute active et la communication d'attentes claires, dans une logique de coconstruction d'améliorations concrètes et adaptées à la réalité de chaque entreprise. En moyenne, nous visons deux rencontres annuelles par entreprise, complétées par des échanges ponctuels. Selon les enjeux, nous interagissons avec divers interlocuteurs, de la personne responsable du développement durable aux membres du conseil d'administration. Nous avons également recours à des comparaisons sectorielles pour stimuler l'adoption de bonnes pratiques.

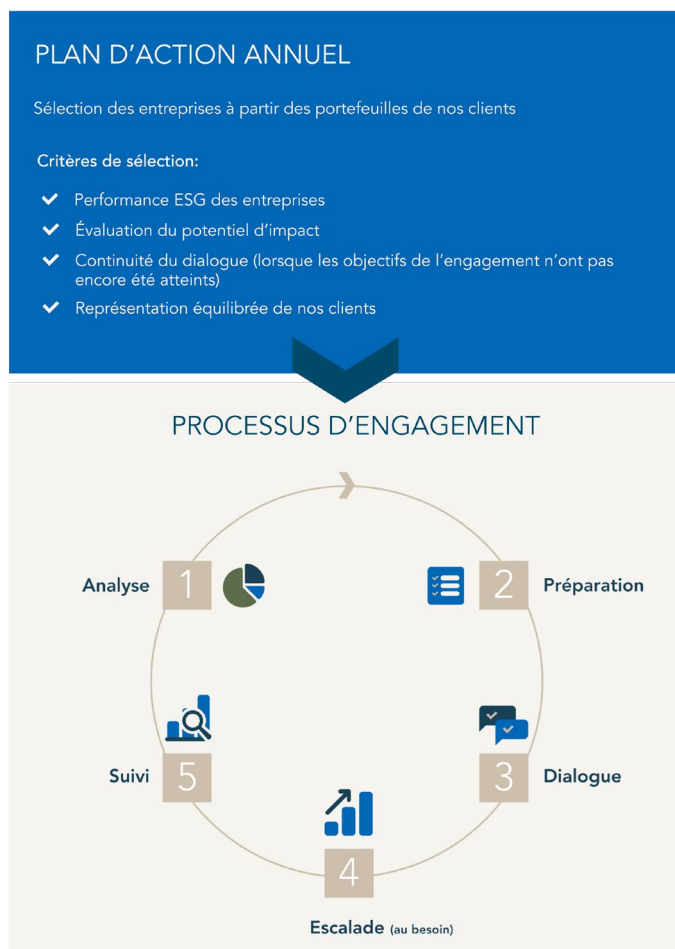
Sélection des entreprises

La sélection des entreprises avec lesquelles nous dialoguons repose sur trois critères principaux : la qualité de leurs pratiques de durabilité ou la présence de controverses importantes, la prévalence de ces entreprises dans les portefeuilles de nos clients participant à notre plateforme d'engagement, et la continuité des dialogues avec les entreprises n'ayant pas encore atteint les objectifs de durabilité que nous estimons prioritaires.

Une fois les entreprises sélectionnées, notre processus d'engagement suit **cinq étapes** clés :

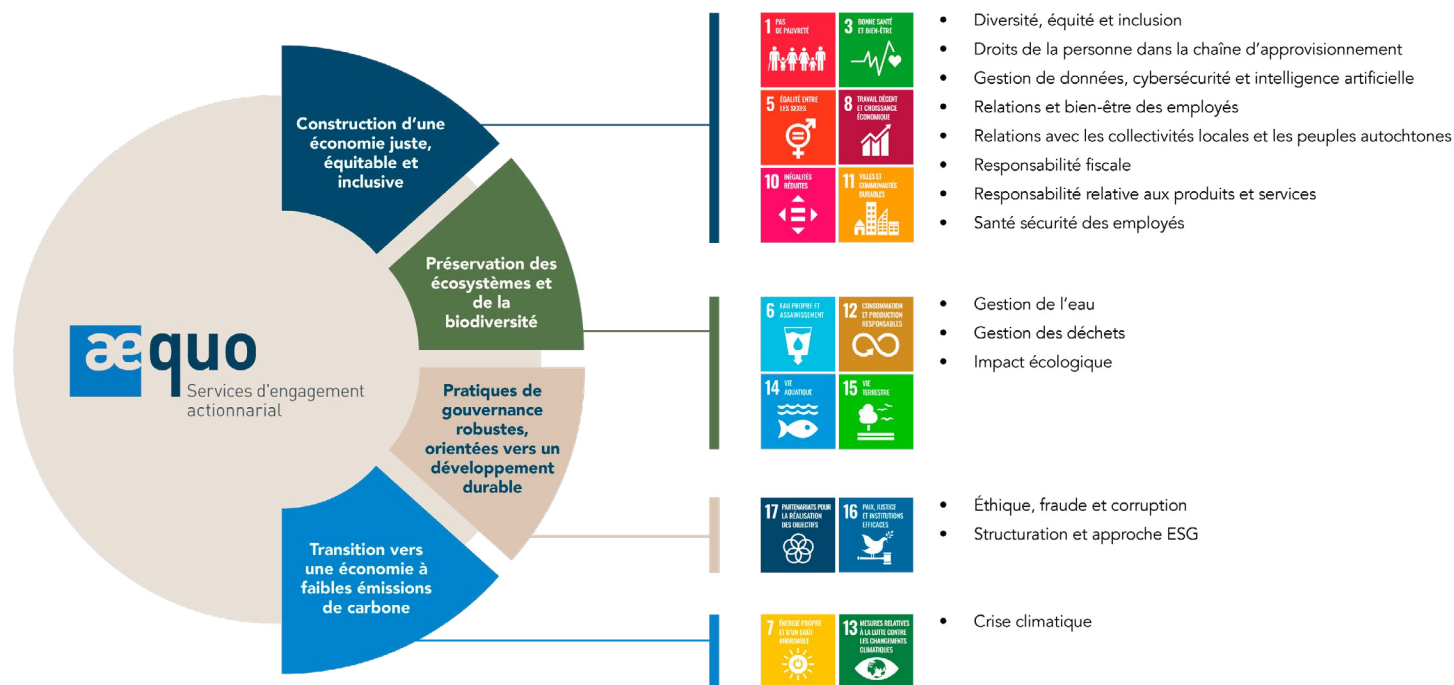
1. **Analyse** : Évaluation des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance selon le principe de double matérialité pour cibler les priorités propres à chaque secteur et chaque entreprise
2. **Préparation du dialogue** : Définition d'objectifs de durabilité spécifiques selon les écarts identifiés dans les pratiques des entreprises.
3. **Dialogue** : Conduite d'échanges transparents et constructifs pour coconstruire des solutions concrètes et adaptées aux réalités de l'entreprise.
4. **Escalade (si nécessaire)** : Mise en œuvre d'un processus d'engagement progressif pour exprimer nos préoccupations et inciter à l'action, pouvant culminer avec le dépôt d'une proposition d'actionnaire.
5. **Suivi et mesure de progression** : Suivi rigoureux des progrès réalisés, avec une reddition de comptes trimestrielle à nos clients.

Pour en savoir plus sur notre approche et nos processus, consultez notre [politique d'engagement](#).



Réalisations 2024

Les thèmes d'intervention d'Æquo et leurs liens avec les enjeux et les ODD



Nos dialogues en chiffres

87

Entreprises en dialogue

9

Secteurs

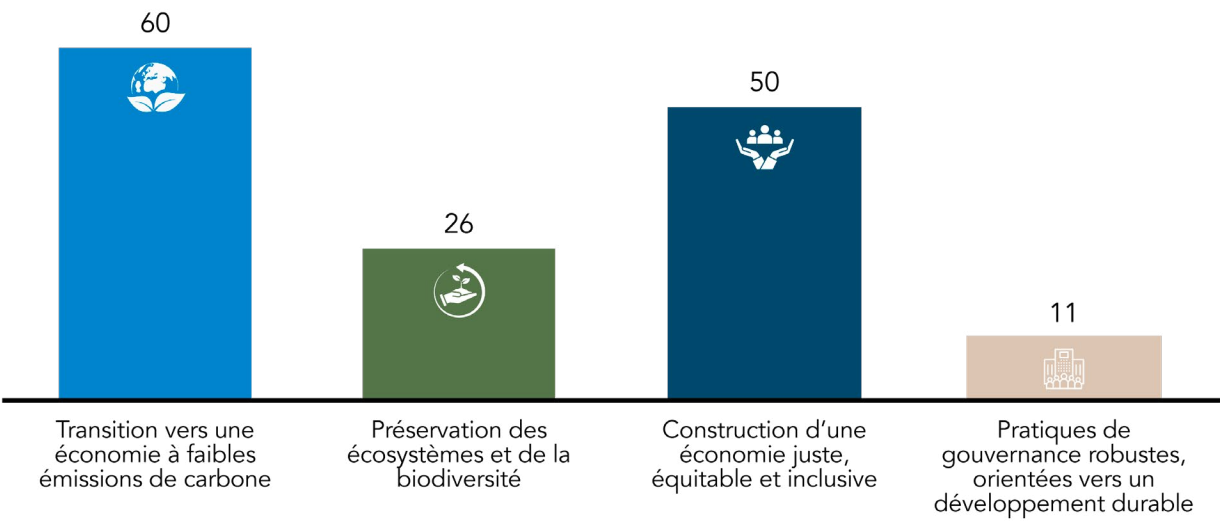
14

Enjeux abordés

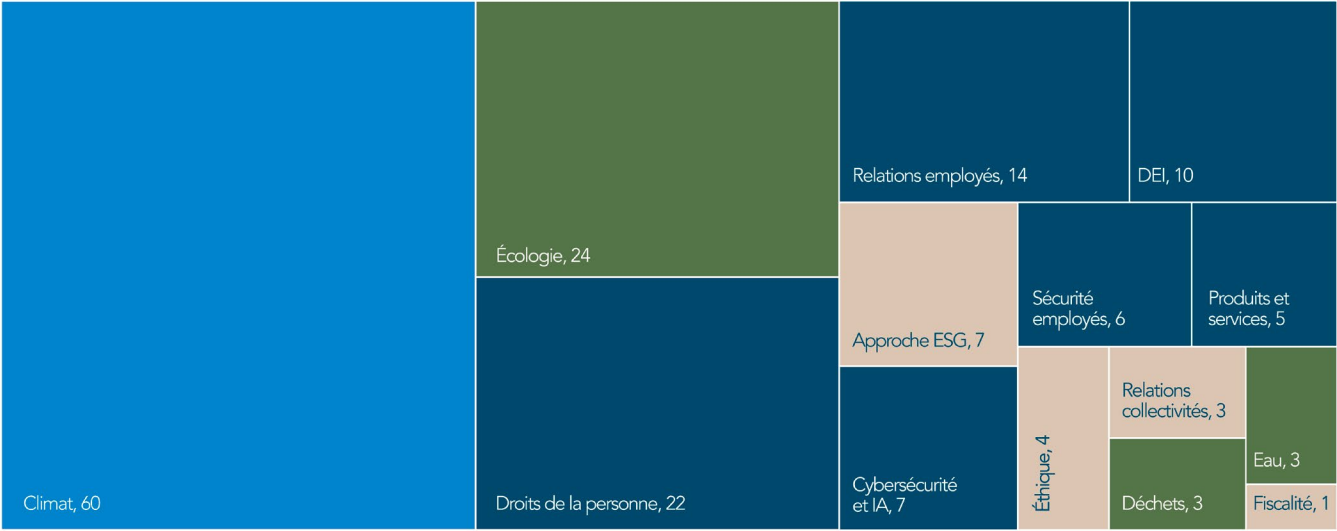
32

Entreprises qui progressent

Nombre d'entreprises par thème

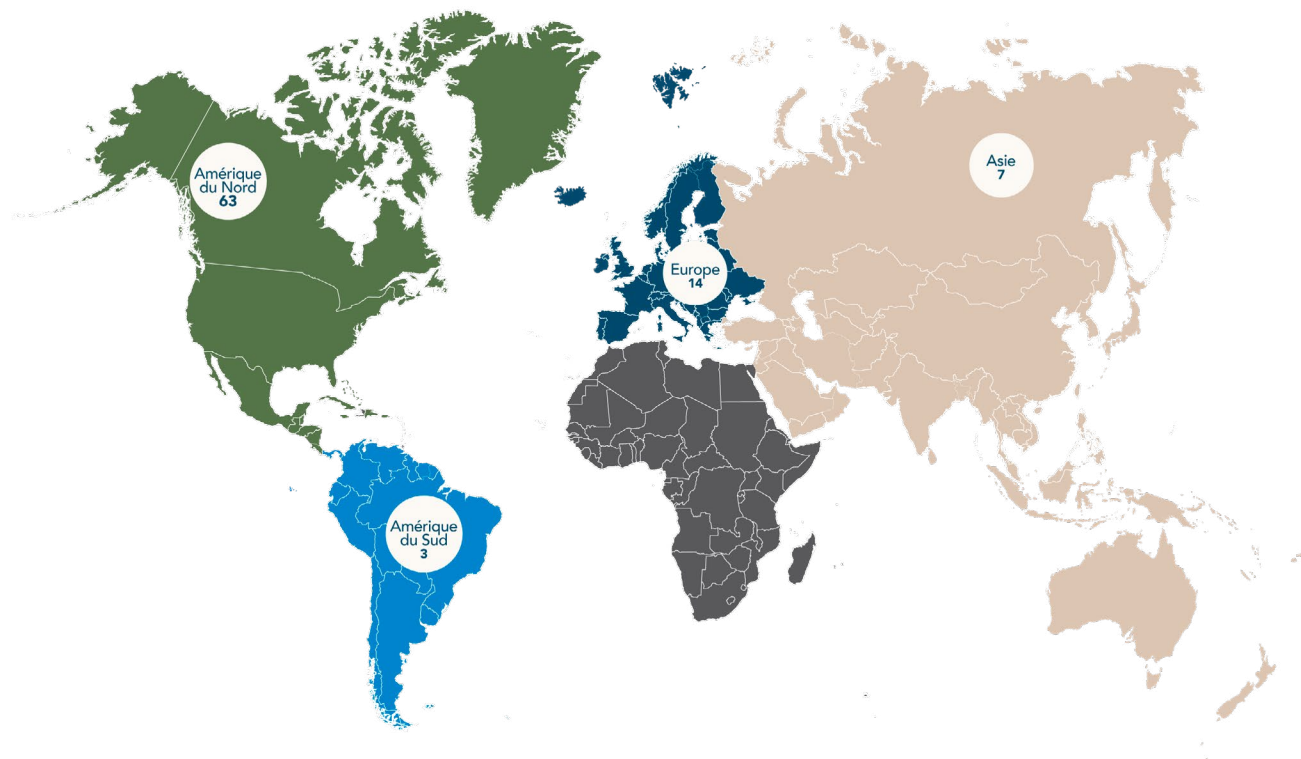


Nombre d'entreprises par enjeu

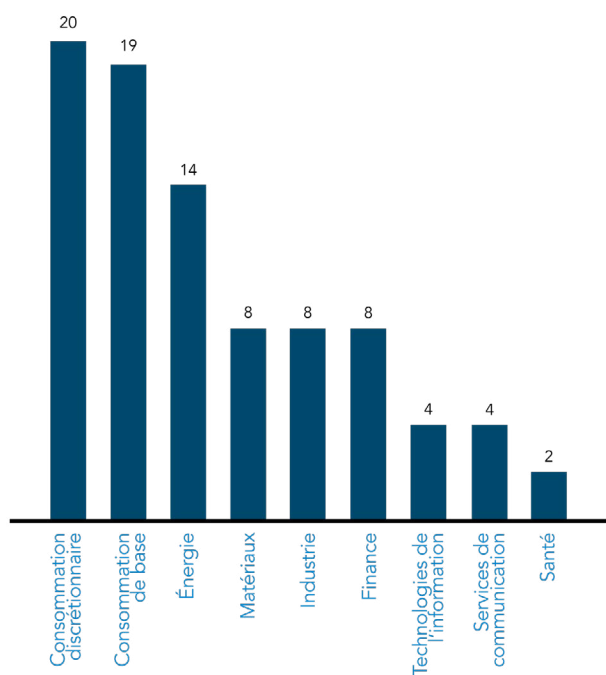


Nos dialogues en chiffres

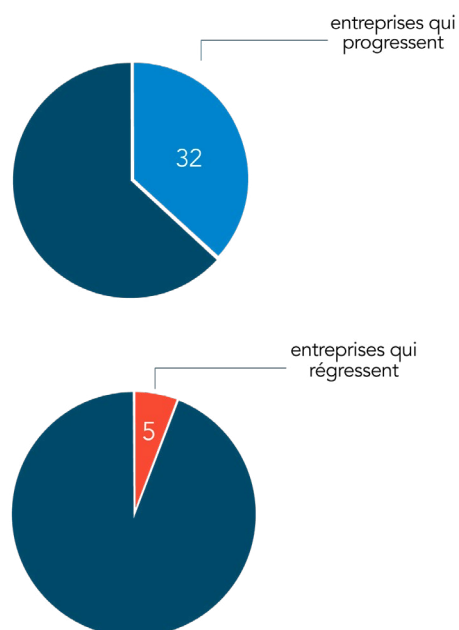
Nombre d'entreprises par région géographique



Nombre d'entreprises par secteur



Nombre d'entreprises qui progressent/régressent sur un enjeu



Initiatives collaboratives

Initiative	Type	Description	Implication
PRI	Organisme	L'initiative des PRI a pour mission de promouvoir un système financier mondial durable en encourageant l'adoption des principes d'investissement responsable et en facilitant leur mise en œuvre par les investisseurs.	Signataire depuis la création d'Æquo en 2015
ICCR	Organisme	L'Interfaith Center on Corporate Responsibility est un regroupement de communautés religieuses dont l'objectif est de bâtir un monde plus juste et durable en intégrant des valeurs sociales dans les actions des entreprises et des investisseurs.	Membre de différents comités et participation aux rencontres
Climate Action 100+	Engagement collaboratif	Initiative regroupant plus de 700 investisseurs dans le cadre d'un plan d'engagement visant 170 grands émetteurs privés de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle internationale.	➤ Participation active au groupe nord-américain ➤ Æquo dirige et participe à certains dialogues (Lead: L'Impériale; Co-lead: Walmart; Participant actif : EOG Resource, Teck Resources; Canadian Natural Resources; Suncor; Carrefour, Grupo México et Nestlé)
Engagement climatique Canada (ECC)	Engagement collaboratif	Initiative collaborative d'investisseurs visant des dialogues avec les grands émetteurs canadiens de GES afin de promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette.	➤ Æquo dirige et participe à certains dialogues (Lead: Enbridge, TC Énergie; Participant actif : Barrick, Tourmaline, Alimentation Couche-Tard et Nutrien) ➤ Participation au Comité technique de l'ECC au nom de Bâtirente
Nature Action 100	Engagement collaboratif	Initiative collaborative regroupant plus de 200 investisseurs visant à dialoguer avec 100 compagnies sur les enjeux liés au capital naturel.	➤ Participation aux rencontres et à certains dialogues (Participant actif : Alimentation Couche-Tard, Barrick, Nutrien et Grupo México)
Farm Animal Investment Risk and Return (FAIRR)	Engagement collaboratif	FAIRR est un réseau d'investisseurs aidant à construire un système alimentaire plus durable en sensibilisant aux risques et opportunités matériels présents dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en protéines.	➤ Membre depuis 2023 ➤ Participation aux rencontres et à certains dialogues (Participant actif : Ahold Delhaize et Loblaw)
Coalition d'impact collectif pour l'intelligence artificielle éthique (Ethical AI CIC) de la World Benchmarking Alliance (WBA)	Engagement collaboratif	Campagne d'engagement coordonnée visant à pousser les entreprises technologiques à faire progresser les politiques et pratiques éthiques en matière d'intelligence artificielle (IA).	➤ Participation aux rencontres ➤ Participation à certains dialogues (Participant actif : Texas Instrument)

Initiative	Type	Description	Implication
<u>Initiative d'investisseurs sur les produits chimiques dangereux (IIHC)</u>	Engagement collaboratif	Initiative regroupant plus de 50 investisseurs et coordonnée par ChemSec qui vise à réduire les impacts sur la santé humaine et l'environnement de la fabrication de produits chimiques dangereux	› Signataire de l'initiative
Groupe de travail canadien sur le pétrole et gaz	Groupe de travail	Collaboration d'investisseurs dirigée par Ceres visant un dialogue avec les associations d'entreprises du secteur pétrole et gaz.	› Participation aux rencontres › Échanges d'informations relatives aux entreprises des pools d'engagement visées par l'initiative
Groupe de Référence sur l'économie circulaire (PRI)	Groupe de travail	Comité de travail des PRI visant à outiller les investisseurs afin de convaincre les entreprises d'éliminer le plastique inutile ou problématique de leur chaîne d'approvisionnement.	› Participation active en tant que membre du groupe de travail



Survol des enjeux

Mouvement anti-ESG : maintenir le cap malgré les vents contraires

Une polarisation au fondement idéologique, mais aux effets tangibles

L'année qui s'est écoulée a été marquée par une intensification du débat idéologique autour des enjeux ESG, en particulier aux États-Unis, où les pressions politiques et réglementaires ont alimenté un climat polarisé de plus en plus hostile aux approches de durabilité et à la prise en considération des facteurs ESG. Cette dynamique s'est notamment traduite par l'adoption, tant au niveau fédéral qu'au sein de nombreux États américains, de mesures visant à restreindre l'intégration des critères ESG dans les décisions d'investissement et dans les pratiques des entreprises. Des effets se font sentir au Canada, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont annoncé au mois d'avril la suspension de leurs travaux relatifs à leur projet de règlement sur la communication obligatoire d'information climatique, ainsi que sur les obligations d'information en matière de diversité.

Dans ce contexte, plusieurs entreprises et institutions financières ont réduit leurs engagements, en particulier sur les volets climatiques et sociaux. Quelques-unes se sont même retirées de projets collaboratifs de grande envergure, comme Net Zero Asset Managers (NZAM) ou Climate Action 100+. Ces tensions se ressentent dans certains de nos dialogues, principalement ceux auprès d'entreprises américaines. Même si, à ce jour, les impacts concrets de tels changements demeurent limités, nous constatons tout de même une prudence accrue dans la manière dont certaines entreprises abordent les enjeux ESG. Certaines entreprises privilégient une approche de conformité, se limitant aux exigences réglementaires.

L'importance de la prise en considération des facteurs ESG

Il convient de rappeler que l'intégration des facteurs ESG ne relève pas d'une posture idéologique, mais bien d'une gestion responsable des risques et des opportunités. Si les enjeux, tels que les changements climatiques, la perte de biodiversité ou encore la violation des droits de la personne, ont des impacts négatifs réels sur l'environnement et les communautés, ils ont également des effets directs et mesurables sur la résilience des entreprises, la confiance des parties prenantes (investisseurs, clients, employés, etc.) et leur performance financière à long terme. En adoptant des pratiques durables, les entreprises réduisent leurs impacts négatifs sur l'environnement et la société, tout en atténuant les risques ESG auxquels elles sont exposées. Les données empiriques le confirment : si l'impact de chaque facteur ESG est difficile à isoler, il est largement reconnu que les entreprises qui gèrent activement leurs enjeux ESG matériels sont mieux positionnées pour traverser les incertitudes et saisir les occasions que présente un monde en mutation.

Le rôle stratégique des investisseurs

Dans ce contexte de remise en question, les investisseurs jouent un rôle clé pour rappeler l'importance d'une vision à long terme. Par l'engagement actionnarial, nous rappelons aux entreprises que l'intégration des enjeux ESG repose sur des fondements solides. Notre objectif reste le même : accompagner les entreprises dans leur transition, renforcer leur résilience, et encourager des modèles d'affaires capables de répondre aux enjeux climatiques, sociaux et économiques d'aujourd'hui et de demain.



Crise climatique et transition énergétique

Selon l'[Organisation météorologique mondiale](#), 2024 est probablement la première année où la température moyenne mondiale dépasse de plus de 1,5 °C les niveaux préindustriels. Elle s'impose également comme l'une des années les plus chaudes jamais enregistrées depuis le début des relevés, il y a de cela 175 ans. Pour retrouver des concentrations de CO2 comparables à celles d'aujourd'hui, il faut remonter à environ [3 millions d'années](#).

La science est claire, cette tendance se poursuivra. Le scénario qualifié de « modéré » — c'est-à-dire ni optimiste, ni alarmiste — publié dans l'évaluation récente de [Climate Action Tracker](#) envisage que la température puisse augmenter de 2,2 °C à 3,4 °C d'ici la fin du siècle. Cela représente une légère amélioration par rapport au scénario équivalent présenté dans le rapport du GIECC en 2021, qui prévoyait une hausse de 2,1 °C à 3,5 °C. Le [Global Stocktake](#), premier bilan mondial de l'action climatique, souligne toutefois que les efforts actuels demeurent insuffisants pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, soit le maintien d'une augmentation sous la barre des 2 °C.

Cependant, la probabilité de respecter les objectifs de l'Accord de Paris augmente considérablement si les gouvernements et les acteurs économiques respectent les nombreux engagements qu'ils ont pris. À ce jour, ce sont plus de 142 pays, ainsi que plusieurs centaines de gouvernements régionaux et municipaux, qui ont adopté des objectifs de neutralité carbone, ce qui couvre plus de 75 % des émissions mondiales. Plus de 7 500 entreprises ont adopté des cibles de réduction conformes aux critères scientifiques par le biais de l'initiative Science Based Target (SBTi).

Aux États-Unis, l'Inflation Reduction Act (IRA), adopté en 2022, prévoyait des investissements massifs dans les énergies propres, le transport durable, la production d'hydrogène, la capture du carbone, ainsi qu'un mécanisme de tarification du méthane. Toutefois, une part importante de ces fonds demeure bloquée puisque le décret « Unleashing American Energy », signé par le président Trump, a suspendu sa mise en œuvre. De nombreuses entreprises s'y opposent, et plusieurs recours juridiques sont en cours.

À l'échelle mondiale, en dehors des États-Unis, les énergies renouvelables connaissent un essor remarquable. Selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), l'année 2024 a enregistré la plus forte hausse de capacité renouvelable de l'histoire, avec une croissance de 15 %. Depuis 2013, les augmentations annuelles de capacité renouvelable surpassent systématiquement celles des énergies fossiles. Cette croissance des énergies propres est largement due aux avantages que possèdent les énergies renouvelables sur les énergies fossiles : elles sont abondantes, compétitives en matière de coûts, stables, décentralisées et efficaces.

C'est dans ce contexte qu'Æquo poursuit son travail d'engagement auprès des entreprises, les incitant à adopter des plans de transition climatique rigoureux, cohérents et transparents. La crédibilité et l'efficacité de ces plans dépendent de l'inclusion des éléments suivants :

- **des cibles de réduction des émissions** à moyen et à long terme qui sont alignées sur la science et les objectifs de l'Accord de Paris;
- **un plan d'action détaillé**, qui précise les projets et les investissements en capitaux requis pour l'atteinte de ces cibles;
- **une stratégie d'adaptation du modèle d'affaires**, qui assure la résilience à long terme de l'entreprise dans un contexte de transition vers une économie bas carbone;
- **une gouvernance climatique robuste**, qui intègre la gestion des enjeux climatiques au plus haut niveau;
- **une divulgation claire et complète des risques et des opportunités climatiques**, afin de permettre aux investisseurs d'évaluer adéquatement l'exposition et la stratégie de l'entreprise;
- **une transparence en ce qui a trait aux activités d'influence des politiques publiques climatiques**, incluant les positions de l'entreprise, ses affiliations, et leur alignement avec l'Accord de Paris.



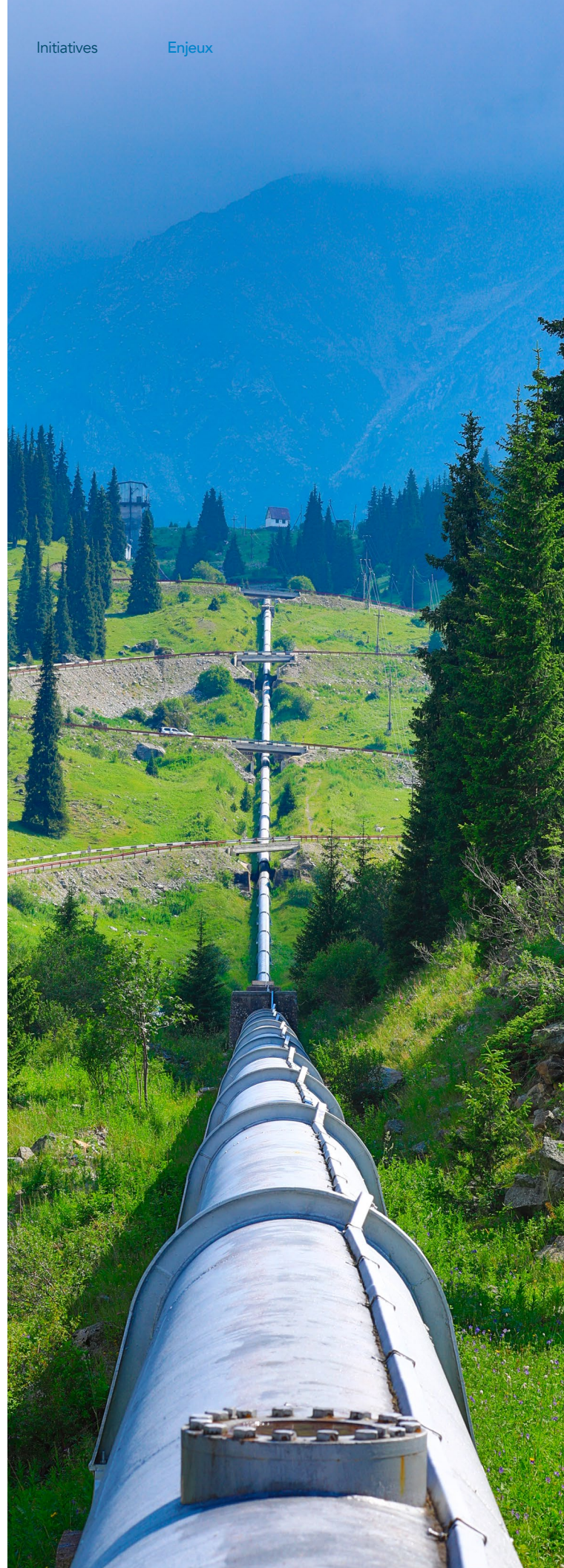
L'inertie du secteur pétrolier et gazier

En ce qui concerne les producteurs de pétrole et gaz, *Æquo* demande l'arrêt de toute nouvelle exploration et du développement de nouveaux champs pétroliers et gaziers. Selon l'Agence internationale de l'énergie, l'exploitation de nouveaux gisements n'est ni nécessaire ni souhaitable dans un scénario de neutralité carbone d'ici 2050. Cela implique, pour les entreprises du secteur, l'adoption d'une stratégie de diversification à long terme de leur modèle d'affaires vers des activités et des produits à faible émission, ainsi qu'un déclin planifié de l'exploitation des énergies fossiles, en respectant les principes d'une transition juste (pour atténuer les impacts négatifs sur les travailleurs et les collectivités locales).

En 2024, nous avons mené des dialogues avec plusieurs entreprises — principalement canadiennes, mais aussi, une entreprise américaine et une européenne — du secteur de l'énergie. Nous avons également dialogué avec des représentants d'associations industrielles, notamment l'Alliance nouvelles voies (Pathways Alliance), un regroupement d'entreprises actives dans les sables bitumineux qui prévoient un vaste projet de capture et de séquestration du carbone.

Parmi les entreprises du secteur du pétrole et gaz avec lesquelles nous dialoguons, il n'y a que TotalEnergies et, dans une moindre mesure, Enbridge qui ont mis en place une véritable stratégie de diversification vers les énergies renouvelables. La majorité des entreprises du secteur demeure concentrée sur la réduction de l'intensité carbone de leurs activités via des initiatives telles que la capture et la séquestration du carbone, l'optimisation des procédés d'extraction du bitume ou encore la réduction des émissions fugitives de méthane.

Nous veillons également à assurer que les entreprises alignent leurs activités de lobbying aux objectifs climatiques des gouvernements. À la suite de nos démarches, Enbridge et TC Énergie ont publié des rapports détaillant leurs activités de lobbying climatique. L'entrée en vigueur de nouvelles [normes du Bureau de la concurrence du Canada contre l'écoblanchiment](#) a cependant provoqué un recul. Les principales pétrolières ont retiré toute l'information publiée concernant leurs cibles de réduction d'émissions et leurs plans climatiques, refusant désormais d'en discuter davantage. L'incertitude politique actuelle au gouvernement fédéral contribue également à cette inertie. Aucune avancée significative n'a été observée chez ces entreprises en 2024.



ÉTUDE DE CAS

Dialogue sur l'engagement climatique des banques auprès de leurs clients

Contexte

Le secteur financier joue un rôle crucial dans la transition vers une économie sobre en carbone, que ce soit par le financement d'entreprises, l'allocation de capitaux, la gestion de risques et les services-conseils. Selon [l'Agence internationale de l'énergie \(AIE\)](#), l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050 nécessitera, entre autres, de tripler la capacité en énergies renouvelables et de doubler la croissance annuelle en efficacité énergétique d'ici 2030, deux objectifs qui nécessiteront des investissements massifs.

En 2024, les investissements mondiaux dans les énergies propres ont atteint 2000 milliards \$ US (comparativement à 1000 milliards pour les énergies fossiles). Par ailleurs, [l'Independent High-Level Expert Group on Climate Finance](#) estime que plus de 6000 milliards \$ US par année seront nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux.

Dans la foulée des engagements climatiques des entreprises au cours des dernières années, plusieurs banques se sont engagées à augmenter leur financement de la transition énergétique et à réduire les émissions qu'elles financent. Le retrait de la grande majorité des banques nord-américaines de l'Alliance bancaire pour la neutralité carbone (NZBA) et la décision subséquente de la NZBA d'assouplir ses exigences constituent des développements préoccupants. Toutefois, nous constatons que les banques avec lesquelles nous dialoguons ont globalement maintenu le cap, certaines ayant même dévoilé des améliorations mineures dans leur approche face à la crise climatique.

Actions d'Æquo

Depuis 2021, Æquo mène un dialogue avec des banques canadiennes, américaines et européennes, en mettant l'accent sur un levier clé : l'engagement des clients dans la transition climatique. Notre objectif est d'encourager les institutions financières à soutenir activement leurs clients, en particulier ceux qui sont exposés à des risques de transition élevés, dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de transition climatique (PTC) crédibles. Cela implique que les banques définissent des critères clairs pour évaluer ces plans, en assurant leur alignement avec les objectifs climatiques mondiaux. Les banques doivent également indiquer que la continuation de la relation d'affaires dépendra de l'adoption de ces PTC. En outre, une divulgation transparente des résultats est essentielle pour suivre l'évolution de la maturité climatique des portefeuilles.

Objectifs d'engagement

Dans le cadre de notre engagement sur le sujet, nous avons défini trois grandes priorités :

- **Transparence et qualité de la méthodologie** : Les banques doivent rendre publics les indicateurs permettant d'évaluer la crédibilité des PTC. Ces critères doivent être rigoureux, comparables, transparents et alignés sur les objectifs climatiques mondiaux.
- **Clarté des attentes envers les clients** : Les banques doivent émettre un signal explicite indiquant que l'accès aux services financiers dépendra de l'adoption de PTC crédibles, en mettant en place des mécanismes de conditionnalité adaptés.
- **Divulgaration des résultats** : Il est essentiel que les banques publient les proportions de clients, par secteur d'activité, dont les PTC sont jugés sous-performants, adéquats ou avancés. De plus, elles doivent rendre compte de l'évolution de la maturité climatique de leurs portefeuilles, en incluant les indicateurs méthodologiques utilisés.

Résultats

En ce qui a trait à l'accompagnement offert par les banques à leurs clients afin que ceux-ci adoptent des PTC crédibles, soulignons la progression des banques RBC, TD et Scotia. Elles ont amélioré la divulgation de leurs analyses, tant sur le plan des méthodologies que des résultats. Ces banques divulguent maintenant :

- **les indicateurs utilisés pour classer le PTC d'un client** dans une catégorie de maturité du plan de transition;
- **le pourcentage de leurs clients émanant du secteur énergétique selon le niveau de maturité** de leur PTC (sous-performant, adéquat ou avancé);
- **des explications relatives aux progressions et aux pourcentages.**

Malgré ces améliorations, des lacunes subsistent quant aux attentes des banques vis-à-vis des progrès réalisés par leurs clients. À ce jour, aucune banque canadienne n'a encore pris l'engagement ferme de conditionner la relation d'affaires à l'adoption d'un PTC crédible. En revanche, certaines banques européennes et australiennes, telles que Barclays, spécifient qu'elles ne feront affaire qu'avec des entreprises ayant mis en place des PTC crédibles d'ici la date butoir établie (2026 pour

Barclays, par exemple). De plus, les banques ABN Amro, Barclays et BNP Paribas considèrent que toute entreprise qui explore ou qui développe de nouveaux gisements pétroliers ou gaziers est réputée ne pas disposer d'un PTC crédible et est donc exclue de leurs services financiers. Ce critère, pourtant aligné sur le scénario de zéro émission nette préconisé par l'AIE, n'est toujours pas reconnu par les banques canadiennes.



Objectif : que les clients des banques adoptent des plans de transition climatique (PTC) crédibles

Entreprises	Transparence et qualité de la méthodologie	Clarté des attentes en matière de progrès des clients à adopter des PTC crédibles	Divulgaration des résultats de l'évaluation des PTC
BMO	0	0	0
CIBC	0	0	0
RBC	1	1	1
Scotia	0	0	1
TD	0	0	2
ABN Amro	1	0	0
Bank of America	0	0	0
Barclays	2	2	0
BNP Paribas	2	0	0
HSBC	1	1	0

Barème : 0 — sous 50 % ; 1 — entre 50 % et 75 % ; 2 — plus de 75 % des métriques atteintes.

Prochaines étapes

Æquo poursuivra son travail auprès des banques pour renforcer l'impact de leur engagement climatique. Nos priorités pour les mois à venir incluent :

- **Amener davantage d'institutions à publier leurs critères d'évaluation des PTC** ainsi que les résultats sectoriels, afin d'assurer la transparence des démarches et d'envoyer des signaux clairs au marché et aux entreprises;
- **Insister sur la mise en place d'exigences explicites envers les clients**, incluant des échéances claires pour l'adoption de PTC crédibles, faute de quoi la banque envisagerait de cesser certains services;
- **Encourager l'intégration de critères d'exclusion basés sur le développement de nouveaux projets fossiles**, en cohérence avec les scénarios de l'AIE.

La biodiversité : un enjeu systémique

La perte de la biodiversité continue de s'imposer comme un enjeu important pour les investisseurs. En effet, selon une [étude de PwC](#), c'est aujourd'hui plus de la moitié du PIB mondial — soit 58 000 milliards de dollars — qui dépend modérément ou hautement de la nature, alors que ce chiffre s'établissait à 44 000 milliards de dollars en 2020. Ce chiffre met en évidence l'importance croissante de la santé des écosystèmes dans la stabilité économique mondiale. Cette dépendance accrue s'accompagne d'un niveau de risque en forte hausse. Dans son [Global Risks Report 2025](#), le Forum économique mondial classe l'effondrement de la biodiversité et des écosystèmes comme le second risque mondial le plus grave au cours des 10 prochaines années. Il est donc devenu essentiel pour les entreprises de mieux comprendre, de mesurer et de gérer leurs interactions avec la nature.

Face à l'urgence, la mobilisation s'intensifie. En 2024, la COP16 sur la biodiversité s'est tenue en Colombie, prolongeant les engagements du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal signé en 2022. Cette édition a marqué un tournant vers la mise en œuvre concrète du cadre, avec un accent sur le rôle des acteurs économiques. Au cours de cette conférence, l'initiative Nature Action 100, à laquelle nous contribuons activement, a publié les résultats de sa première analyse des pratiques des entreprises envers la nature. Parmi les [faits saillants de ce classement](#), nous relevons que, bien que plus des deux tiers des entreprises affichent un engagement en faveur de la protection de la nature, une seule entreprise divulgue une évaluation complète de la matérialité des dépendances, des impacts, des risques ou des opportunités en lien avec la nature. Dans l'ensemble, ces résultats montrent que la gestion des enjeux de biodiversité reste encore largement superficielle.

Un cadre de divulgation de référence

Par ailleurs, la publication, en 2023, du cadre final de recommandations en matière de divulgation liée à la nature par le groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature (TNFD) marque une étape clé. [En 2024, plus de 500 entreprises](#) s'étaient engagées à adopter les recommandations du TNFD. En réponse à ces recommandations, plusieurs entreprises ont aussi déjà commencé à divulguer des informations en lien avec la nature.

Nos attentes en regard des entreprises

Nous demandons aux entreprises :

- d'évaluer et de divulguer leurs impacts, leurs dépendances, leurs risques et leurs opportunités en lien avec la biodiversité ;
- d'adopter des cibles pour la protection de la biodiversité alignées avec les cibles du Cadre mondial ;
- de déployer une stratégie de réduction des impacts sur la biodiversité et d'atteindre ces cibles.



ÉTUDE DE CAS

Teck resources: une divulgation accrue sur les enjeux de biodiversité

Contexte

La biodiversité est un enjeu particulièrement important pour les entreprises du secteur minier, dont les activités ont des impacts majeurs sur l'utilisation des sols, la pollution de l'eau, la destruction d'habitats ou encore la perturbation des écosystèmes. Teck Resources opère cinq sites dans des zones protégées ou des zones à haute valeur de biodiversité. Dès juin 2022, Teck s'est engagée à générer un impact net positif sur la nature d'ici 2030. L'objectif est de s'assurer que ses efforts de conservation, de protection et de restauration des terres et de la biodiversité compensent, voire dépassent, les impacts négatifs de ses activités minières par rapport à la période de référence de 2020.

Actions d'Æquo

Æquo entretient depuis plusieurs années un dialogue ouvert et constructif avec Teck Resources autour de divers enjeux ESG clés, notamment le climat et, plus récemment, la biodiversité. Ce dialogue s'est intensifié après une série d'infractions environnementales dans la région de l'Elk Valley, où Teck a été sanctionnée pour de la pollution d'eau, des installations de traitement inadéquates et le dépassement de seuils légaux de rejet de polluants. Plus récemment, nous avons abordé l'identification des impacts, des dépendances, des risques et des opportunités en lien avec la nature.

Depuis 2023, les discussions se sont recentrées sur la gestion des impacts sur la nature à l'échelle des sites, ainsi que sur l'identification des dépendances, des risques et des opportunités en lien avec la biodiversité. Nous avons également encouragé l'entreprise à structurer sa réponse en cohérence avec les recommandations du TNFD.

Objectifs d'engagement

Dans le cadre de cet engagement sur la biodiversité, nous avons défini deux grandes priorités visant à renforcer la gestion responsable de cet enjeu chez Teck :

- **L'évaluation et la divulgation des impacts, des dépendances, des risques et des opportunités en lien avec la biodiversité** pour chaque site, en incluant la chaîne de valeur, ainsi qu'une description de la méthodologie utilisée;

- **L'adoption d'une stratégie structurée de réduction des impacts sur la biodiversité**, alignée sur la hiérarchie de mitigation des impacts (éviter, réduire, restaurer, compenser), et accompagnée de cibles claires ainsi qu'un plan d'action.

Résultats

Nous avons été satisfaits de constater que Teck a publié, à la fin 2024, son premier rapport Climate Change and Nature, dans lequel l'entreprise a divulgué les impacts, les dépendances, les risques et les opportunités en lien avec la biodiversité que génère l'exploitation de chacun de ses sites, et ce, en alignement avec les recommandations du TNFD. L'entreprise divulgue aussi une analyse de scénarios pour le climat et la nature, qui soulignent les risques et les opportunités en lien avec ces deux enjeux dans un horizon à court, moyen et long terme. Enfin, dans ce rapport, Teck divulgue son approche concernant ses activités d'influence sur les politiques publiques en lien avec la nature.

Prochaines étapes

Pour renforcer l'approche de Teck sur la protection de la biodiversité, plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés :

- **L'évaluation des impacts, des dépendances, des risques et des opportunités en lien avec la biodiversité sur l'ensemble de la chaîne de valeur** — Teck a entamé des discussions sur la biodiversité avec ses fournisseurs et ses clients, mais n'en est encore qu'au début de sa démarche;
- **Le renforcement de la stratégie de réduction des impacts sur la biodiversité** — nous attendons plus de clarté sur les actions concrètes mises en œuvre pour chaque site afin d'atteindre les objectifs de biodiversité, notamment en lien avec la hiérarchie de mitigation;
- **L'analyse des activités d'influence sur les politiques publiques en lien avec la biodiversité** — nous encourageons Teck à procéder, comme elle le fait pour le climat, à une analyse complète et récurrente de ses activités d'influence en lien avec la biodiversité, ainsi que des activités des associations dont elle est membre, et d'y inclure les soumissions visant à influencer une politique.

La déforestation, un enjeu central pour le secteur alimentaire

Cette année encore, la déforestation a occupé une place centrale dans nos dialogues avec les entreprises du secteur alimentaire, comme les détaillants et les chaînes de restauration. Ces deux secteurs sont en effet fortement exposés aux risques en lien avec la déforestation, notamment à travers leur chaîne d'approvisionnement et l'achat de matières premières telles que le bœuf, l'huile de palme, le soja ou encore le café.

Entre 1990 et 2020, environ 420 millions d'hectares de forêt ont disparu, ce qui représente [10 % de la couverture forestière mondiale](#). Les principaux moteurs de la déforestation sont l'expansion agricole (responsable à elle seule d'environ [90 % de la déforestation tropicale](#)), l'exploitation minière, ainsi que le développement des infrastructures et l'urbanisation.

À elle seule, la déforestation induite par l'agriculture et la foresterie en raison d'un changement d'affectation des terres génère [11 % des émissions mondiales de carbone](#). Dans ce contexte, les entreprises des secteurs à forte intensité foncière doivent s'engager à éliminer la déforestation de leur chaîne d'approvisionnement d'ici 2025 afin de s'aligner sur une trajectoire comptable qui limite le réchauffement climatique à 1,5 °C, comme l'exigent les recommandations de l'initiative Science Based Targets pour les forêts, les terres et l'agriculture (FLAG).

Un contexte réglementaire évolutif

L'entrée en vigueur du Règlement européen sur les produits exempts de déforestation, initialement prévue pour 2024, a été reportée d'un an. Les grandes entreprises devront désormais garantir des chaînes d'approvisionnement sans déforestation d'ici le 31 décembre 2025. Cette réglementation vise à interdire l'entrée sur le marché européen de produits liés à la déforestation. Il impose des obligations renforcées en matière de diligence raisonnable, marquant un tournant par rapport à la logique de divulgation volontaire qui prévalait jusqu'à présent.

Des progrès en matière de transparence, mais encore insuffisants

Selon le rapport [Global Forest Report 2024](#) du Carbon Disclosure Project (CDP), des 881 entreprises ayant répondu au questionnaire « Forêts », 51 % d'entre elles (445 entreprises) ont fourni des informations sur leur performance en matière de produits exempts de déforestation et de conversion (DCF). Parmi celles-ci, 21 % (186 entreprises) ont fourni une divulgation jugée suffisamment complète et de qualité, utilisant des méthodes appropriées — telles que la certification et les systèmes de surveillance — pour déterminer leur statut DCF. Ainsi, bien que les entreprises soient de plus en plus transparentes sur leur gestion des risques liés à la déforestation, elles doivent encore améliorer leurs processus de garantie d'approvisionnement en matières premières véritablement exempt de déforestation et de conversion.

Nos attentes en regard des entreprises

Dans le cadre de nos dialogues portant sur la déforestation, nous demandons aux entreprises d'adopter les pratiques suivantes :

- La divulgation des processus de gestion des risques et de traçabilité liée à la déforestation;
- L'adoption d'une cible zéro déforestation et zéro conversion assortie d'une échéance claire;
- La mise en place d'un processus structuré d'engagement des fournisseurs;
- L'établissement d'un processus de gestion de la non-conformité pour assurer la cohérence des pratiques sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.



ÉTUDE DE CAS

Carrefour et la déforestation: vers une meilleure gestion des chaînes d'approvisionnement

Contexte

La déforestation représente un enjeu clé pour Carrefour, dont les chaînes d'approvisionnement sont exposées à des matières premières à risque, telles que l'huile de palme, le bœuf, le soya, le cacao et le bois. Une attention particulière est portée au bœuf et au soya, principaux moteurs de la déforestation en Amérique du Sud, pour lesquels Carrefour, en tant que distributeur, dispose d'un levier d'action important.

Actions d'Æquo

Æquo entretient depuis deux ans un dialogue constructif et ouvert avec Carrefour autour de divers enjeux ESG clés, incluant la déforestation. À la fin 2022, quelques mois avant le début de notre dialogue, Carrefour a publié son rapport Lutter contre la déforestation. Ce document a constitué un point de départ pour des échanges centrés sur la mise en œuvre de plans d'action pour chaque matière première, ainsi que sur les objectifs et les mécanismes déployés pour enrayer la déforestation.

Dans le contexte de controverses concernant la déforestation liées à l'approvisionnement en bœuf et soya, nous avons soutenu auprès de l'entreprise les recommandations des ONG et des experts demandant plus de transparence sur les mesures correctrices mises en œuvre. Cette recommandation a été suivie d'effets, avec le lancement d'une plateforme de transparence. Celle-ci collecte les signalements des ONG, communique des informations sur le contexte et les résultats des investigations, ainsi que les actions prises pour résoudre les problèmes identifiés. La plateforme est mise à jour trimestriellement.

En 2024, nous avons continué le dialogue avec Carrefour sur les processus de surveillance des fournisseurs de bœuf et de soya en particulier, compte tenu des récentes controverses sur ces deux matières premières.

Objectifs d'engagement

Dans le cadre de notre engagement sur la déforestation, nous avons défini deux grandes priorités visant à éliminer la déforestation des chaînes d'approvisionnement de Carrefour :

- **La mise en place d'un processus de gestion des fournisseurs directs et indirects ainsi que des négociants.** Nous avons encouragé l'entreprise à divulguer davantage d'information sur l'évaluation des négociants à sa politique «Forêt», en particulier sur la méthodologie et les critères utilisés pour les évaluer;

- **L'augmentation de la part de produits de base exempts de déforestation :** si Carrefour affiche de bons résultats concernant certaines commodités (comme l'huile de palme), elle rencontre encore des difficultés sur le soya, en particulier en matière de traçabilité.

Résultats

Carrefour a progressé concernant la mise en place de processus de gestion des négociants et des fournisseurs indirects. En effet, en 2024, nous avons été satisfaits de constater que, pour le soya, les critères utilisés dans la méthodologie d'évaluation des négociants, ainsi que le score par négociant, ont été publiés. Les résultats de cette évaluation permettent à Carrefour d'informer ses fournisseurs sur les négociants ayant les politiques les plus robustes en matière de lutte contre la déforestation. Le but est de leur permettre de mieux choisir les négociants avec lesquels ils travaillent en les informant sur les risques liés à la déforestation. Carrefour entretient aussi des dialogues avec les principaux négociants de soya afin de faire évoluer leurs pratiques.

Par ailleurs, dans son rapport Lutter contre la déforestation de 2024, Carrefour a divulgué plus d'information sur son processus de géosurveillance des fournisseurs de bœuf au Brésil, ainsi que sur les processus de surveillance des fournisseurs indirects. Depuis notre premier dialogue, Carrefour a pu mettre à l'échelle sa méthode d'évaluation des zones considérées comme à haut risque pour la déforestation au Brésil, ce qui lui permet d'avoir une traçabilité accrue sur les fournisseurs indirects et ainsi de réduire le volume de viande bovine provenant de zones critiques.

Prochaines étapes

Pour renforcer l'approche de Carrefour sur la lutte contre la déforestation, deux axes d'amélioration ont été identifiés :

- **L'amélioration de la traçabilité du soya** — considérant qu'en 2023, 78,3 % du soya était d'origine inconnue, Carrefour doit améliorer ses processus de traçabilité pour le soya afin d'atteindre son objectif d'avoir des Filières Qualité Carrefour et des produits clés de marque Carrefour qui utilisent du soya non issu de la déforestation pour l'alimentation animale;
- **L'augmentation de la proportion de commodités exemptes de déforestation** — nous encourageons Carrefour à poursuivre ses efforts et à implanter des actions concrètes pour atteindre ses cibles concernant, en particulier, le cacao et le soya.

Les droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement

En vertu des [Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#) des Nations Unies (UNGPs), les entreprises ont la responsabilité de respecter les droits de la personne tout au long de leur chaîne de valeur. Pourtant, ces droits continuent d'être bafoués à grande échelle. Ainsi, malgré l'engagement de la communauté internationale à éliminer le travail forcé et l'esclavage moderne d'ici 2030 en adoptant les Objectifs de développement durable ([cible 8.7](#)), les plus récentes données divulguées par l'[Organisation internationale du travail \(OIT\)](#) révèlent que des millions de personnes se trouvent toujours en situation de travail forcé et que ce chiffre est en augmentation. Face à cette réalité, de plus en plus de réglementation voit le jour afin de renforcer la prévention, la détection et la remédiation des violations des droits de la personne. Aujourd'hui, les entreprises s'exposent à des risques réputationnels, financiers et juridiques accrus si elles ne se conforment pas aux meilleures pratiques en la matière.

En 2024, plusieurs avancées notables ont été réalisées dans le domaine de la réglementation relative à l'esclavage moderne et au travail forcé. Au Canada, les premières déclarations des entreprises en vertu de la nouvelle [Loi canadienne contre l'esclavage moderne](#) ont été publiées, apportant une plus grande transparence sur les risques et les mesures prises pour prévenir et atténuer le travail forcé dans les opérations et la chaîne d'approvisionnement des entreprises. Aux États-Unis, la portée de la [Uyghur Forced Labor Prevention Act \(UFLPA\)](#) a été

élargie pour couvrir trois nouvelles catégories de produits : aluminium, fruits de mer et PVC. En Europe, un [nouveau règlement](#) semblable au UFLPA a été adopté en fin d'année par le Conseil européen afin d'interdire les produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union européenne (UE). Plusieurs entreprises devront s'y conformer dès 2027. Cependant, l'année s'est terminée sur une note d'incertitude en raison du train de mesures omnibus proposé par la Commission européenne, dont l'objectif est notamment de simplifier la Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CSDDD) adoptée en 2024 ainsi que la Directive sur les rapports de développement durable des entreprises (CSRD). Ces modifications pourraient influencer sur la portée des obligations de diligence raisonnable et de divulgation en matière de droits de la personne visant les entreprises.

Quoi qu'il en soit, plusieurs des entreprises avec lesquelles nous dialoguons se préparent à composer avec un cadre normatif de plus en plus exigeant. En 2025, plusieurs d'entre elles devront adapter leurs pratiques de divulgation pour se conformer aux exigences de la directive CSRD. Par ailleurs, l'obligation de diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement prévue par la [Réglementation européenne sur les batteries](#) — qui est d'ailleurs exclue du paquet législatif omnibus — devrait entrer en vigueur dès le mois d'août.



ÉTUDE DE CAS

Dollarama : renforcer la diligence raisonnable en matière de droits de la personne d'un détaillant à bas prix

Contexte

Les entreprises évoluant dans le secteur du commerce de détail vendent une large gamme de produits qui sont susceptibles de générer des impacts sociaux tout au long de leur cycle de vie. Dans ce contexte, la responsabilité des détaillants et des chaînes à bas prix, comme Dollarama, est d'autant plus cruciale puisque ces entreprises s'approvisionnent fréquemment dans des régions à haut risque social. En effet, environ 50 % des produits dont s'approvisionne Dollarama proviennent de 25 pays à travers le monde, dont un important volume provient de régions de la Chine qui présentent des risques accrus en matière de droits de la personne. Dollarama a donc la responsabilité de mettre en place des mesures robustes afin de prévenir et de remédier aux violations de droits de la personne dans sa chaîne d'approvisionnement. Cependant, il s'agit d'un sujet complexe et embryonnaire pour les entreprises de ce secteur, et plus particulièrement pour les chaînes de magasins à bas prix pour lesquelles la visibilité sur les fournisseurs de niveau 2 et au-delà est souvent limitée et où les pratiques de diligence raisonnable sont encore peu développées.

Actions d'Æquo

Æquo dialogue avec Dollarama sur le sujet depuis 2016. Au fil des années, nous avons observé une progression modérée dans les pratiques du groupe en lien avec nos demandes. Parmi les avancées notables, mentionnons la mise en place d'un programme d'audit social pour les fournisseurs directs ainsi que la révision du code de conduite de l'entreprise pour préciser les attentes envers les fournisseurs. Cependant, malgré ces avancées, nous n'avons pas constaté d'amélioration significative par rapport à l'une de nos demandes principales, soit la mise en place d'un processus de diligence raisonnable en matière de droits de la personne aligné aux UNGP. De plus, malgré nos demandes répétées, le groupe a longtemps peine à étendre ses processus au-delà des fournisseurs de niveau 1 dans sa chaîne d'approvisionnement, en raison d'un manque de visibilité au-delà des agents commerciaux.

Objectifs d'engagement

En 2024, nous avons précisé nos attentes en matière de diligence raisonnable, tirant parti de l'évolution du cadre législatif pour renforcer nos actions. Nous avons choisi d'aborder en priorité la question de l'identification des risques liés aux droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement, le premier pilier d'un processus de diligence raisonnable selon les UNGP. Nous avons formulé les demandes suivantes par rapport au processus :

- **Cartographier** l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et **étendre la portée** du processus d'identification des risques aux fournisseurs de niveau 2, 3 et 4 afin d'obtenir une plus grande visibilité sur les risques et les impacts potentiels sur les droits de la personne;

- **Identifier les risques** en amont, puis de manière périodique;
- **Consulter les parties prenantes** potentiellement affectées afin de comprendre leur perspective sur les risques et leurs préoccupations;
- **Divulguer** publiquement de l'information à propos des risques identifiés.

Résultats

Nous avons été satisfaits de constater que Dollarama a mis en place des mesures pour structurer son approche et renforcer sa gouvernance de l'enjeu des droits de la personne. Au cours de la dernière année, le groupe a :

- **recruté une personne spécialisée** en droits de la personne afin de superviser l'enjeu;
- **déployé une formation obligatoire** sur le sujet pour son équipe d'approvisionnement;
- **renforcé la supervision de l'enjeu** par le Comité de nomination et de gouvernance.

En réponse à nos demandes, nous avons constaté une amélioration notable dans la divulgation d'information sur le processus d'identification des risques, au-delà des requis de la Loi canadienne sur l'esclavage moderne, en incluant notamment les sources d'information utilisées pour identifier les régions ou produits à risque. De plus, grâce à une collaboration avec les agents commerciaux, Dollarama a franchi une étape majeure en obtenant une visibilité sur les risques associés à certains de ses fournisseurs de niveau 2.

En 2025, Dollarama prévoit de poursuivre ses avancées en soumettant certains fournisseurs de niveau 2 à son programme d'audit social.

Prochaines étapes

Nous encourageons le groupe à poursuivre le renforcement de son processus d'identification des risques, notamment en instaurant un dialogue structuré avec les travailleurs de sa chaîne d'approvisionnement. Ce dialogue est essentiel pour enrichir l'analyse des risques ainsi que les ajustements nécessaires avec des perspectives de terrain. Nous continuerons également à demander davantage de transparence sur les résultats des évaluations et des audits, ainsi que sur les mécanismes permettant d'évaluer l'efficacité des mesures de prévention et d'atténuation mises en place.

Secteur automobile : accroître la vigilance sur les droits de la personne dans un contexte de transition énergétique

L'extraction de ressources naturelles et la production de certains matériaux qui composent les véhicules entraînent des risques importants en matière de droits de la personne. Ces enjeux sont exacerbés par la demande croissante en minéraux critiques — comme le cobalt, le lithium ou le nickel — nécessaires à la production des batteries de véhicules électriques. Cette évolution du marché place des défis sociaux au cœur de l'industrie automobile.

Æquo engage un dialogue actif avec plusieurs constructeurs automobiles sur ces questions. Nos interventions visent principalement à demander la mise en place d'un processus de diligence raisonnable couvrant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, conformément aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Il est primordial que les entreprises puissent tracer l'origine des matériaux qui entrent dans la composition de leurs véhicules et évaluer de manière proactive les risques sociaux associés à leur extraction et à leur transformation, une exigence qui deviendra d'autant plus incontournable avec l'entrée en vigueur de la Réglementation européenne sur les batteries au mois d'août 2025.

Si la majorité des entreprises avec lesquelles nous dialoguons en sont encore aux premières étapes de leurs démarches, certaines se distinguent de leurs concurrents. Par exemple :

- Ford a adopté une politique en matière de droits de la personne alignée sur les normes internationales, incluant un engagement explicite à effectuer une diligence raisonnable dans sa chaîne d'approvisionnement. L'entreprise a également désigné une personne chargée de superviser ses initiatives en matière de droits de la personne, avec laquelle nous sommes d'ailleurs en communication ;
- Tesla s'emploie à élargir la cartographie de sa chaîne d'approvisionnement et a identifié les risques liés à certaines ressources critiques à haut risque telles que le cobalt, le nickel et le lithium.

Cependant, malgré ces initiatives, un récent rapport d'[Amnesty International](#) souligne que même les constructeurs automobiles les plus avancés ont encore beaucoup de chemin à faire pour se conformer pleinement aux normes internationales en matière de droits de la personne. Æquo continuera à travailler avec les entreprises du secteur pour les inciter à adopter des pratiques plus transparentes et responsables.



Pour un usage responsable des technologies d'intelligence artificielle

Les technologies numériques, en particulier l'intelligence artificielle (IA), redéfinissent les contours de notre quotidien. Elles transforment les modèles économiques, la communication, l'accès à l'information et les dynamiques du travail. Si ces innovations offrent des gains majeurs en matière d'efficacité, elles soulèvent également des enjeux cruciaux en matière de droits de la personne.

L'IA, en automatisant des processus complexes, peut renforcer les inégalités si elle repose sur des données biaisées ou si elle n'est pas encadrée de manière rigoureuse. Les risques identifiés incluent la désinformation (hallucinations générées par des outils comme les IA génératives), la discrimination algorithmique (dans le recrutement ou la reconnaissance faciale), l'atteinte à la vie privée (liée à la collecte massive de données), ou encore les usages malveillants (p. ex. les vidéos hypertruquées, aussi appelées « deepfakes »).

Dans le contexte mondial, les cadres réglementaires et normatifs visant à encadrer l'IA ont continué de progresser. À l'échelle internationale, [les principes de l'OCDE](#) et la norme [ISO/IEC 42001](#) sur les systèmes de gestion de l'IA servent de référence pour guider les organisations vers une utilisation responsable de ces technologies. En Europe, l'[AI Act](#) a franchi une étape majeure en étant [formellement adopté par le Parlement européen](#) en 2024, faisant de l'Union européenne la première juridiction à encadrer légalement l'IA selon une approche fondée sur les risques. Cet acte impose des obligations différenciées en fonction des niveaux de risque des systèmes d'IA, tout en interdisant certaines applications jugées contraires aux droits fondamentaux. Aux États-Unis, la réglementation de l'IA reste fragmentée. Elle repose sur une combinaison d'initiatives fédérales, de lois étatiques et de normes volontaires. En janvier 2025, l'administration Trump a publié un nouvel [ordre exécutif](#) visant à lever les obstacles perçus à l'innovation en IA. Cette politique met l'accent sur une approche « pro-innovation », mais soulève des préoccupations quant à l'absence de garde-fous éthiques robustes. Parallèlement, certains États comme le [Colorado](#) ont adopté des lois pour réguler les systèmes d'IA à haut risque. Au Canada, le gouvernement poursuit ses travaux sur le [projet de loi C-27](#), incluant la [Loi sur l'intelligence artificielle et les données \(LIAD\)](#), tandis que le [Code de conduite sur l'IA générative](#) continue de servir de cadre volontaire en attendant l'entrée en vigueur d'une législation formelle.

Les entreprises technologiques, en tant que conceptrices des outils d'IA, influencent profondément la manière dont ces technologies sont intégrées dans l'ensemble des secteurs. Elles doivent démontrer que performance et responsabilité ne sont pas incompatibles.

Nous attendons des entreprises technologiques qu'elles :

- **adoptent des principes d'usage responsable de l'IA**, incluant notamment le respect des droits de la personne, la transparence et la consultation des parties prenantes;
- **assurent une gouvernance efficace**, avec des conseils d'administration compétents sur ces enjeux et, idéalement, la création de comités éthiques internes;
- **évaluent les risques de manière proactive**, en effectuant des évaluations d'impact sur les droits de la personne pour identifier, prévenir et atténuer les effets négatifs de leurs technologies;
- **mettent en place des mécanismes de gestion rigoureux**, incluant la diligence raisonnable auprès des clients et fournisseurs, la formation des employés, des audits indépendants et l'accès à des recours pour les personnes affectées;
- **rendent compte de manière transparente** des mesures prises à travers des divulgations concrètes et des études de cas.

En 2024, si plusieurs entreprises technologiques ont adopté des engagements de haut niveau en matière d'IA éthique et mis en place des structures de gouvernance, peu d'entre elles vont au-delà des principes pour en démontrer l'application effective. L'opérationnalisation de ces engagements demeure un chantier prioritaire.



ÉTUDE DE CAS

CGI et l'adoption de principes éthiques en matière d'intelligence artificielle

Contexte

En tant que fournisseur de solutions numériques, CGI a une responsabilité particulière pour s'assurer que l'IA qu'elle conçoit ou intègre respecte les droits de la personne et minimise les risques tels que les biais, la discrimination ou les atteintes à la vie privée. L'IA occupe une place de plus en plus stratégique pour CGI, tant dans l'optimisation de ses propres opérations que dans les solutions technologiques proposées à ses clients. L'entreprise développe et déploie des systèmes d'IA dans des domaines sensibles tels que la santé, les assurances et l'industrie manufacturière.

Actions d'Æquo

Æquo entretient depuis plusieurs années un dialogue ouvert et constructif avec CGI autour de divers enjeux ESG, notamment la gestion des données personnelles et, plus récemment, l'IA. Nos premiers échanges ont porté sur la protection des données, pour laquelle nous avons recommandé l'adoption d'une politique globale. Cette recommandation a été suivie d'effets. En parallèle, CGI a renforcé ses pratiques de divulgation, notamment en alignant son rapport de développement durable sur des standards reconnus. Alors que l'IA gagnait en importance dans les activités de CGI, notre dialogue s'est élargi pour y aborder les risques associés. Avant 2024, l'entreprise avait déjà mis en place un comité d'éthique pour encadrer l'IA et amorcé des formations internes sur le sujet.

Objectifs d'engagement

Dans le cadre de notre engagement sur l'IA, nous avons défini quatre grandes priorités visant à renforcer la gestion responsable de cet enjeu chez CGI :

- **La mise en place d'une gouvernance robuste**, incluant la création d'un comité d'éthique chargé du pilotage stratégique de l'IA et la supervision active par le conseil d'administration, doté des compétences nécessaires pour superviser cet enjeu;
- **L'adoption et l'opérationnalisation de principes responsables** encadrant le développement et l'utilisation de l'IA, fondés notamment sur le respect des droits de la personne, la transparence et la consultation des parties prenantes;
- **La réalisation d'études d'impact sur les droits de la personne** afin d'identifier les risques associés à l'IA et l'ajustement des pratiques en place;
- **La formation continue des employés**, tant pour les équipes de développeurs que pour celles chargées de l'achat et de la commercialisation des technologies.

Résultats

En 2024, nous avons été ravis d'apprendre que CGI s'est engagée à créer et à superviser des systèmes d'IA sophistiqués de manière éthique, fiable et solide. De plus, l'entreprise a adhéré au Code de conduite canadien pour un développement et une gestion responsable des systèmes d'IA générative avancés.

Par ailleurs, dans son plus récent rapport de développement durable publié en 2025, l'entreprise a élargi sa divulgation sur sa gestion de l'IA. Elle y développe notamment son cadre de gouvernance de manière élargie et y décrit plus précisément les risques identifiés ainsi que des exemples de bonnes pratiques mises en place pour réduire les risques.

Prochaines étapes

Pour renforcer son approche responsable de l'IA, plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés :

- **La mise en œuvre de principes éthiques** — CGI doit fournir davantage de détails sur l'application concrète de ses principes éthiques, notamment en publiant des études de cas sur leur intégration dans des projets précis;
- **L'évaluation des impacts sur les droits de la personne (HRIA)** — Nous encourageons CGI à systématiser l'intégration d'études d'impact sur les droits de la personne, couvrant des risques tels que la protection des données et les biais algorithmiques et à publier des exemples concrets des actions entreprises;
- **La formation des employés sur l'IA responsable** — CGI doit rendre publiques des informations détaillées sur ses activités de formation, incluant le nombre d'employés formés, la fréquence et les sujets abordés, avec un accent particulier sur les rôles clés (concepteurs, acheteurs, vendeurs de technologies).

Le secteur immobilier à l'épreuve des changements climatiques

Les émissions liées à l'exploitation de bâtiments et à la construction ont représenté [37 % des émissions mondiales de CO₂](#) en 2022, faisant du secteur immobilier un contributeur majeur aux changements climatiques. En parallèle, les changements climatiques ont un impact direct sur les bâtiments partout dans le monde. [Un rapport récent de First Street](#), un fournisseur de modélisation financière des risques climatiques, estime que l'augmentation des événements météorologiques extrêmes, combinée à la hausse des coûts d'assurance, pourrait entraîner des pertes nettes de propriété aux États-Unis de 1,47 billion USD au cours des 30 prochaines années. Bien entendu, ces événements exacerbés par les changements climatiques ne se limitent pas qu'aux États-Unis, mais ce chiffre illustre l'impact financier potentiel élevé sur la valorisation des actifs. Les risques climatiques physiques [affectent directement](#) la structure et le fonctionnement des propriétés et peuvent même poser un [risque systémique](#) au secteur financier.

En réaction, les régulateurs de nombreux pays [renforcent les codes de construction](#) et les normes d'émissions, incitant les propriétaires à investir dans des [technologies «plus vertes», des matériaux durables ou des mesures de rénovation](#) pour améliorer l'efficacité énergétique. Même dans les régions à plus faible pression réglementaire, les locataires et les investisseurs [privilégient de plus en plus](#) les bâtiments à faible émission, forçant ainsi les propriétaires à [adopter](#) des technologies énergétiques efficaces et des sources d'énergie renouvelable.

À l'inverse, les actifs immobiliers qui ne répondent pas aux normes écologiques risquent de perdre en valeur ou en attractivité. À titre d'exemple, c'est [66 % du chiffre d'affaires](#) annuelle des 2000 plus grandes entreprises du monde qui est couvert par un objectif carboneutre. Pour y parvenir, ces entreprises devront s'installer dans des bâtiments conformes à ces objectifs, ce qui influencera directement leurs choix d'implantation. En effet, les décisions relatives à l'emplacement des bureaux seront [de plus en plus guidées](#) par des critères de mobilité durable et des exigences strictes en matière d'efficacité énergétique. Ainsi, ce contexte ne crée pas seulement des risques physiques, mais aussi d'importants risques de transition pour le secteur immobilier.

Malgré les pressions croissantes exercées par les régulateurs et les consommateurs, le [rapport mondial 2024](#) sur l'état des bâtiments et de la construction révèle un retard préoccupant dans la progression du secteur vers l'atteinte d'ici 2050 des objectifs zéro carbone fixés par l'Accord de Paris. Des conditions d'investissement défavorables dues à l'inflation et à la hausse des coûts aggravent encore le déficit de financement pour les bâtiments bas carbone.

Notre stratégie d'engagement

En réponse à ces enjeux, Aequo entamera en 2025 année des dialogues avec plusieurs fiducies de placement immobilier (FPI), notamment celles investissant principalement dans des

bureaux et des propriétés commerciales aux États-Unis. Ces échanges porteront sur la décarbonation des portefeuilles immobiliers ainsi que sur les mesures d'adaptation visant à atténuer les risques climatiques physiques tels que la résilience des bâtiments face aux inondations, à la chaleur extrême ou aux incendies.

Dans un cas précis, nous engagerons un dialogue avec une fiducie résidentielle développant des logements abordables dans l'est du Canada. Un rappel important du besoin d'aborder simultanément les enjeux sociaux et environnementaux dans le secteur immobilier.

Le confort et le bien-être des occupants sont essentiels dans tout ce qui touche la construction et la rénovation — et surtout lorsque l'abordabilité est une priorité. La question se pose alors : comment construire des logements de qualité tout en respectant des contraintes budgétaires? Selon les catégories d'actifs et la localisation géographique, les défis varient, mais l'enjeu reste le même : bâtir un immobilier résilient, bas carbone et accessible.

À travers ces dialogues, nous visons à favoriser des progrès concrets vers la durabilité environnementale tout en favorisant des solutions qui tiennent compte des réalités sociales, notamment l'accès à des logements abordables et l'amélioration de la qualité de vie des communautés desservies.



Annexe — Plans d'action 2024-2025

Nos dialogues et les principaux enjeux par industrie

Les nouvelles entreprises intégrées aux pools d'engagement 2025 sont indiquées en **gras**.

MARCHÉ CANADIEN

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Banques commerciales	Banque CIBC	Crise climatique			
	Banque de Montréal				
	Banque Nationale du Canada (<i>non reconduite en 2025</i>)				
	Banque Royale du Canada				
	Banque Scotia				
	Banque TD				
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Alimentation Couche-Tard	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement Relations et bien-être des employés	
	Empire Company				
	Loblaws				
	Metro				
	Premium Brands (<i>non reconduite en 2025</i>)				
	Restaurant Brands				
	Saputo				
Détaillants spécialisés	Dollorama	Crise climatique	Gestion des déchets	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement Santé et sécurité des employés	
Électricité et énergie renouvelable	Boralex		Impact écologique	Relations avec les collectivités locales et les peuples autochtones Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
Métaux et mines	Barrick Gold	Crise climatique	Impact écologique	Relations avec les collectivités locales et les peuples autochtones	
	Teck resources				
Pétrole et gaz	Canadian Natural Resources	Crise climatique		Relations avec les collectivités locales et les peuples autochtones	
	Cenovus Energy				
	Enbridge				
	L'Impériale				
	Pembina Pipeline				
	Suncor				
	TC Énergie				
	Tourmaline Oil				

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Produits chimiques	Nutrien	Crise climatique	Impact écologique		
Services d'ingénierie et de construction	WSP			Diversité, équité et inclusion Responsabilité relative aux produits et services	Éthique, fraude et corruption
Technologie et communications	CGI	Crise climatique		Gestion de données, cybersécurité et intelligence artificielle	Diversité, équité et inclusion Relations et bien-être des employés
	Descartes				
	Telus				

MARCHÉ AMÉRICAIN

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Automobiles et pièces automobiles	AutoZone	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	Relations et bien-être des employés Responsabilité relative aux produits
	Ford				
	Tesla				
	Fox Factory				
	Lear (non reconduite en 2025)				
Banques commerciales	Bank of America	Crise climatique			
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Costco	Crise climatique	Impact écologique	Relations et bien-être des employés	
	Dominos Pizza				
	McDonald's				
	Walmart				
Détaillants spécialisés	Dollar General	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	Santé et sécurité des employés Relations et bien-être des employés
	Dollar Tree				
	Five Below (non reconduite en 2025)				
	Target (non reconduite en 2025)				
	TJX Companies				
Gestion immobilière	Public Storage	Crise climatique			
Hôtels	Marriott Vacations Worldwide	Crise climatique	Impact écologique	Relations et bien-être des employés	

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Machinerie industrielle	Deere & Co	Crise climatique		Responsabilité relative aux produits	
	Otis			Santé et sécurité des employés	
Pétrole et gaz	EOG Resources	Crise climatique			
	Kinder Morgan				
	MidAmerican Energy (<i>non reconduite en 2025</i>)				
	Valero				
	Williams Companies				
Produits loisirs	Yeti		Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement Responsabilité relative aux produits et services	
Produits ménagers et personnels	Procter & Gamble	Crise climatique	Impact écologique Gestion des déchets		
Technologie et communications	Apple (<i>non reconduite en 2025</i>)	Crise climatique		Gestion de données, cybersécurité et intelligence artificielle	
	AT&T			Diversité, équité et inclusion	
	Comcast (<i>non reconduite en 2025</i>)			Responsabilité relative aux produits	
	Texas Instruments			Relations et bien-être des employés	
	Verizon				
Services d'ingénierie et de construction	Primoris Services			Diversité, équité et inclusion Relations et bien-être des employés	Éthique, fraude et corruption
Services financiers	Mastercard	Crise climatique		Responsabilité relative aux produits et services	Éthique, fraude et corruption
	Visa				

MARCHÉS INTERNATIONAUX

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Automobiles et pièces automobiles	Ferrari (<i>non reconduite en 2025</i>)	Crise climatique	Impact écologique	Relations et bien-être des employés	
	Mazda				
	Toyota				
Banques commerciales	ABN Amro	Crise climatique			
	Barclays				
	BNP Paribas				
	HSBC				
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Ahold Delhaize	Crise climatique	Impact écologique Gestion de l'eau	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
	Carrefour				
	Danone				
	Diageo				
	Nestlé				
Équipement électronique	Keyence	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
Gestion immobilière	Scentre Group	Crise climatique			
Hôtels	Intercontinental Hotels	Crise climatique	Impact écologique	Relations et bien-être des employés	
Machinerie industrielle	Daikin Industries	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement Santé et sécurité des employés	
	Vestas Wind Systems				
Pétrole et gaz	Enagás	Crise climatique	Impact écologique		
	Total Énergies				
Produits chimiques	DSM-Firmenich	Crise climatique		Responsabilité relatives aux produits	
	Symrise			Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
Produits ménager et personnels	Henkel	Crise climatique	Impact écologique Gestion des déchets		
	L'Oreal				
Services d'ingénierie et de construction	Vinci			Diversité, équité et inclusion Responsabilité relatives aux produits	Éthique, fraude et corruption
Vêtements et accessoires	Inditex	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement Responsabilité relative aux produits	
	Adidas				
	Hermès				
	LVMH				
	Richemont				

MARCHÉ DES PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Aérospatiale	Bombardier	Crise climatique		Responsabilité relative aux produits	
	Lisi			Relation et bien-être des employés	
Appareils ménagers	De'Longhi		Impact écologique Gestion des déchets	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Groupe MTY	Crise climatique	Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	Relations et bien-être des employés
	Industries Lassonde				
	Nomad Foods				
	Roger Sugar				
	Salmar				
Détaillants spécialisés	Kingfisher	Crise climatique		Relations et bien-être des employés	
Gestion immobilière	Agree Realty	Crise climatique			
	Brandywine Realty Trust				
	Highwoods Properties				
	Killam Apartment REIT				
	Kite Realty Group Trust				
	Savills				
Hôtels	Meliá Hotels	Crise climatique	Impact écologique	Relations et bien-être des employés	
Machinerie industrielle	Bucher Industries <i>(non reconduite en 2025)</i>	Crise climatique	Impact écologique	Responsabilité relative aux produits	
	Federal Signal			Santé et sécurité des employés	
	Linamar				
	Schoeller-Bleckman <i>(non reconduite en 2025)</i>				
Métaux et mines	Algoma Steel	Crise climatique	Impact écologique	Relations avec les collectivités locales et les peuples autochtones	Structuration et approche ESG
	Forage Orbit				
	K92 Mining				
Papiers et produits forestiers	Canfor	Crise climatique	Impact écologique	Santé et sécurité des employés	
	Stella-Jones				
Produits de loisirs	BRP	Crise climatique	Impact écologique	Responsabilité relative aux produits et services	
	Brunswick			Santé et sécurité des employés	
Semi-conducteur	5N Plus	Crise climatique		Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement Santé et sécurité des employés	

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Vêtements et accessoires	Asics (<i>non re-conduite en 2025</i>) Samsonite		Impact écologique	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	

MARCHÉS ÉMERGENTS

Industrie	Entreprise	 Économie sobre en carbone	 Écosystème et biodiversité	 Économie juste, équitable et inclusive	 Gouvernance robuste
Automobiles et pièces automobiles	Hyundai Motor Kia Motors (<i>non reconduite en 2025</i>)	Crise climatique	Impact écologique	Relations et bien-être des employés	
Biotechnologie	Celltrion (<i>non reconduite en 2025</i>)	Crise climatique		Relations et bien-être des employés	Éthique, fraude et corruption
Commerce électronique	Alibaba			Gestion de données, cybersécurité et intelligence artificielle Diversité, équité et inclusion Relations et bien-être des employés	
Construction	Emaar Properties	Crise climatique	Gestion de l'eau	Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	
Détaillants, produits alimentaires et restaurants	Ambev Fomento Economico Mexicano	Crise climatique	Impact écologique Gestion de l'eau		
Équipement électronique	LG Samsung Electronics	Crise climatique		Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement Gestion de données, cybersécurité et intelligence artificielle Responsabilité relative aux produits et services	
Métaux et mines	Antofagasta Grupo México Vale	Crise climatique	Impact écologique	Relations avec les collectivités locales et les peuples autochtones	



info@aequo.ca

111 Rue Saint-Urbain
Bureau 210,
Montréal, Québec H2Z 1Y6

aequo.ca